



Blanquer profite de la crise sanitaire pour poursuivre son entreprise de destruction de l'Éducation Nationale :

Suppressions massives de postes, surcharge d'heures supplémentaires plutôt qu'une augmentation générale des salaires, baccalauréat en contrôle continu en lieu et place d'épreuves terminales, nationales, et anonymes, fausse revalorisation issue du Grenelle mais vraie provocation, mise en danger sanitaire des personnels et des élèves, projet de transfert aux collectivités de la santé scolaire...

Les personnels n'acceptent pas la multiplication des attaques contre l'Éducation nationale, le mépris total à leur égard, l'incapacité de ce gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour les protéger dans l'exercice de leurs fonctions ! Cet état de fait n'est plus supportable !



Notre académie va une nouvelle fois subir la politique de désengagement permanent de l'État à la rentrée prochaine, avec 145 nouvelles suppressions de postes statutaires : 129 postes d'enseignement, 12 postes de personnels administratifs en établissements, 4 postes de personnels de direction sont voués à disparaître. Et, ne cherchons pas l'erreur, ce sont principalement les lycées, dans lesquels la population scolaire continue d'augmenter, qui vont pâtir le plus de ces suppressions, résultat de la mise en œuvre de la réforme du lycée et de la voie professionnelle. Discours parfaitement alignés des autorités académiques et départementales : « Estimez-vous heureux, cette académie est surdotée, cela pourrait être bien pire. »

Nous n'aurions d'autre choix que de nous résigner et nous soumettre au toujours moins ?!

Telle est la réponse désastreuse du ministre aux besoins immédiats qui s'expriment partout, tant les moyens font défaut à l'école pour assurer sa mission centrale : manque d'enseignants, de ce fait de plus en plus souvent non remplacés, manque de personnels de surveillance, manque d'AESH, manque de personnels administratifs, sociaux et médicaux, manque de personnels de direction, manque de moyens matériels et d'entretien pour protéger les personnels et les publics face à la poursuite de la pandémie, manque structurel de postes au concours, absence totale d'attractivité compte tenu des salaires très bas, des carrières ralenties depuis PPCR et des conditions de travail de plus en plus dégradées.

Le manque de personnel est d'autant plus criant depuis le début de la crise sanitaire. Les enseignants en arrêt maladie ou en ASA ne sont pas remplacés. Les AED doivent gérer en plus du reste les entrées et les sorties réorganisées, la surveillance des récréations décalées, ou le positionnement des élèves dans différentes zones de la

cour... **En réalité, le protocole sanitaire est impossible à appliquer !** Les élèves sont livrés à eux-mêmes sans surveillance parce que les permanences sont fermées pour éviter les brassages. Les incivilités, jets d'objets, dégradations de matériel... sont nombreux. Ce n'est pas étonnant, les élèves sont « chez eux », et le professeur, lorsqu'il arrive, est considéré comme un intrus, ce qui complique encore la gestion de classe ! **Les agents sont trop peu nombreux** pour appliquer le protocole sanitaire, et il y a des absents dans les équipes de très nombreux établissements, des absences que les équipes mobiles ne sont pas en mesure de pallier. L'organisation « une salle, une classe » oblige les agents à nettoyer un nombre pléthorique de salles le matin, ce qui est impossible à mettre en pratique !



LE VESTIAIRE DE L'AED

La multiplication des cas et la contamination par des variants dans des établissements de Moselle ces derniers semaines inquiètent et prouvent, s'il en était besoin, que le protocole ne protège pas réellement. **Mais la seule réponse du Ministre à la propagation du variant sud-africain dans le département et à la désorganisation des établissements induite par la multiplication des classes fermées a été simplement de ne plus considérer les personnels systématiquement comme contacts à risque et donc de ne plus les isoler comme cela était préconisé depuis le 1^{er} février !!**

La FAQ modifiée a été publiée le vendredi 12 février matin, la décision de ne pas fermer les établissements scolaires était donc déjà prise avant même la venue de Véran en Moselle ! Qui s'est bien payé la tête de tous, élus locaux, comme parents d'élèves et personnels !

Le projet de loi 4D (« Décentralisation, déconcentration, différenciation, décomplexification ») dévoilé en décembre 2020, prévoit de donner plus de pouvoir et d'indépendance aux régions. **Il met à mal l'égalité des droits des citoyens et l'égalité d'accès aux services publics. La loi 4D prévoit entre autre de mettre fin à la médecine scolaire. Transférés de l'Education Nationale vers les collectivités territoriales**, les infirmiers scolaires ne pourront plus assurer leurs missions auprès des élèves dans les établissements. Comme avec les PSY-EN, ces missions risquent fort d'être transférées vers les personnels enseignants et personnels de vie scolaire. C'est la fin organisée, planifiée d'une politique publique de santé de prévention.

STATUTS, SALAIRES, CONDITIONS DE TRAVAIL
COLÈRE DES ENSEIGNANTS CONTRE LE "GRENELLE"



La reconnaissance de Blanquer !

Les 400 millions du Grenelle ne sont même pas des queues de cerises face aux 560 milliards d'euros déversés par le gouvernement depuis mars 2020 pour le « plan de relance » en direction des entreprises ! Pour 1400 euros donnés aux entreprises, 1 euro est attribué à l'Education Nationale ! Et nous devrions, en contrepartie de cette fausse revalorisation accepter une nouvelle vague d'atteintes et de remises en causes de nos missions et de nos statuts !?

400 millions quand l'Éducation nationale rend à Bercy plus de 212 millions d'euros non utilisés sur le budget prévu pour l'année 2020 au titre du BOP 214 (budget des personnels de l'administration centrale, des établissements publics et des services académiques). **Alors qu'aucun budget complémentaire d'urgence n'a été attribué à l'Éducation nationale** pour permettre à l'École d'assurer ses missions dans les conditions éprouvantes et

perpétuellement changeantes imposées par les dispositions sanitaires successives depuis mars 2020 !

Et que dire des AED, eux aussi en première ligne dans cette crise sanitaire ? Aucune revalorisation salariale, aucune amélioration statutaire en perspective mais des conditions de travail toujours plus dégradées ! **Que dire des AESH** dont les conditions de travail se trouvent grandement détériorées avec la généralisation des PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés qui rendent possible l'intervention des AESH sur plusieurs écoles ou établissements au gré des besoins), dont la rémunération se situe souvent bien en dessous du SMIC. Ces personnels veulent eux aussi un vrai statut, et un vrai salaire !



Dans les lycées, le ministère a annoncé très tardivement **le remplacement des épreuves de spécialité par les notes de contrôle continu**, comme il l'a déjà fait pour les E3C. Au moment où ParcoursSup, outil de tri social, vient d'ouvrir, qui peut penser que les notes de contrôle continu vont valoir la même chose d'un établissement à l'autre ?! Les enseignants subissent déjà des pressions pour revoir leur notation, cela ne peut qu'empirer ! **Les personnels n'acceptent pas la liquidation du diplôme national.**



établissement à l'autre ?! Les enseignants subissent déjà des pressions pour revoir leur notation, cela ne peut qu'empirer ! **Les personnels n'acceptent pas la liquidation du diplôme national.**

La situation sanitaire sert depuis des mois de levier de destruction accélérée : mise en concurrence des disciplines et des établissements à cause de la réforme du lycée, fermeture de sections entières et augmentation des effectifs partout, mise à mort du baccalauréat, transformé en une validation maison sans valeur, le véritable outil de tri sélectif étant ParcoursSup ; remise en cause du droit de tous les élèves à l'instruction par l'instauration de l'enseignement hybride depuis novembre dernier ; interdiction des cours d'EPS en intérieur pendant que l'on s'entasse à plus de 30 dans des salles trop étroites.

Pour le SNFOLC, la situation n'a rien d'inéluctable !

La grève du 26 janvier est une première étape, nous n'avons d'autre choix que de poursuivre la construction du rapport de force à même de faire reculer Blanquer et ses contre-réformes destructrices !

Pour le SNFOLC, les revendications ne sont et ne seront pas confinées !